

Plan Local d'Urbanisme

Révision n°1

Pièce n°7B – Servitudes d'Utilité Publique

Echelle : 1/11 000e (commune)
Echelle : 1/7 500 e (bourg)

Révision du PLU - 1. Approuvé par le Conseil Municipal le 19 juin 2017
Arrêté par délibération du Conseil Municipal le 19 juin 2017
Enquête publique du 19 juin 2017 au 19 juin 2017
Approuvée par délibération du Conseil Municipal le 19 juin 2017
Vu pour être annexé à la délibération du 19 juin 2017
Le Maire :

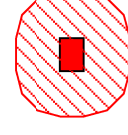


Servitudes A4 - relatives à l'entretien des cours d'eau non domaniaux



La Chère

Servitudes AC1 - relatives aux Monuments Historiques



Ancienne forges de La Humaudière (Sion-les-Mines),
Menhir des Louères (classe),
Château du Plessis (inscrit).

Servitudes EL11 - relatives aux interdictions d'accès



RD 771

Servitudes IB - relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz



Canalisation Sion-les-Mines / Châteaubriant (DN100)

Servitudes ID - relatives aux lignes de transport électrique



Réseau HTB

Liaison 400 kv n°1 : Domploup / Loiséfert,

Liaison 400 kv n°2 : Domploup / Loiséfert (poste F)

Liaison 90 kv n°1 : Châteaubriant / Loiséfert,

Liaison 90 kv n°1 Loiséfert / Messac - Le Pas



Réseau HTA

Servitudes PT2 - relatives à la protection des centres de réception radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles



Liaison Ebray - Pierlic

Servitudes PT3 - relatives aux réseaux de télécommunication

